



Compte-rendu CSA académique du mardi 16 janvier

lundi 22 janvier 2024, par [CGT educ'action](#)

Le CSA académique a eu lieu mardi 16 janvier 2024 avec à l'ordre du jour :

- Répartition des moyens dans le premier degré et second degré
- Transformation de la carte des formations professionnelles
- Télétravail des personnels

Concernant les moyens :

- le premier degré perd 40 ETP (+20 ETP dans l'ain , 0 ETP dans la Loire et - 60 ETP dans le Rhône)
- dans le second degré, gain de 90 ETP pour financer principalement les groupes de niveaux en collège et l'augmentation des effectifs dans la voie professionnelle.

Des GT sont prévus pour la mise en place du télétravail dans les EPLE et CIO ainsi que pour son évolution dans les services déconcentrés.

Vous trouverez ci-dessous :

- [le compte rendu complet du CSA](#)
- [la déclaration liminaire de la CGT Educ'action Lyon](#)